PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une bonne ou jeune fille blanche n'importe qu'une femme de chambre. On payera de bons appointements. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations S'adresser F. Mayer, 3002 avenue St Charles, enc. St André.
28 mars—1f

On demande—Une bonne cuisinière de la France et l'anglais, pour garder deux jeunes enfants. S'adresser No 916, rue St Charles.
28 mars—1f

Une bonne demoiselle pour faire le ménage et la salle à manger. S'adresser immédiatement au No 820 Esplanade.
25 mars—1f

A LOUER.

A LOUER—Une maison à deux étages, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au No 820 Esplanade.
25 mars—1f

GUIDE COMMERCIAL.

SERRURIERS.

A. Mangin, Serrurier, rue Ste Anne, 73.

MERCERIE.

Mme M. Lasserre, 835 rue Toulouse.

OPTICIENS.

E. & L. Claudel, No 810 Canal.

VINS ET LIQUEURS.

Martin Frères, vins et liqueurs, 539 Royale.

PHARMACIES.

Pharmacie Béret—St-Claude et Champs Elysées Prescriptions préparées avec soin — Pan Friesnd, gérant.

J. A. Mailhes, St-Louis et Royale.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION
JOHN TRISCONI, EUG P. VALLEE
I. MATSON, JR.
Eug. P. Vallée et I. Matson, Jr, autrefois avec J. L. Byrne Co.
JOHN TRISCONI & CO.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Beurre, Fromage Poissons d'eau salée, & etc
No 423 RUE FOYDRAS,
Entre Tchoupitoulas et Magasins.
Téléphone 549. 14 mars—1 m—Dim

AUX CONNAISSEURS

Par suite du décès de Mme Charles Trouilly, 216 Bourbon, toutes les marchandises doivent être vendues avant le 1er du mois prochain.
14 mars—14 21 28—3dim

AVIS.

La "Royal Insurance Company" de Liverpool, Monsieur HARBEE & CASTLEMAN Gérants, Lafayette, le nommé Messieurs DENEGRE, CUMMINGS & CO. LTD, Nos 327 rue Gravier, SEULS AGENTS de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans, et ils sont les seuls autorisés à faire des affaires pour la Compagnie à la Nouvelle-Orléans.

Toutes Compagnies et Agents, qui ont placé des affaires dans la ROYAL, voudront bien en aviser MM. DENEGRE, CUMMINGS & CO. LTD, chez qu'on ne tenu. pas à leurs expirations.

Toutes réclamations seront payées à la Nouvelle Orléans, comptant au règlement et sans escompte.

J. B. HEREFORD,
Agent Spécial et Ajusteur,
No 327 rue Gravier,
Nouvelle Orléans, Lne.
25 mars—1m jeu dim mar

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,
719 RUE COMMUNE.
Coffre-forts déménagés, échangés et réparés.
22 nov—dim—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Veuve Hy Anderson vs Veuve John B. Baldwin.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Lne. — No 33,828—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique MERCREDI, 7 avril 1897, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
28 mars—28—avril 2 7

Brown vs Bealey vs H D. Higginbotham.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.— No 27,698—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente en face de mon entrepôt, No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 6ème jour d'avril 1897, à 11 heures A. M.

Tous les droits, titres, intérêts, réclamations et actions du défendeur ci nommé dans et au procès No 50 871, intitulé H. D. Higginbotham vs Mlle Josephine Shelbourne, au dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions: comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
26 mars—avril 2 6

E. A. Carere vs Vve Josie Bennera.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 17,138 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la mairie de Cour No 1550 avenue de la Louisiane, à l'encoignure de l'avenue St-Charles, dans le 6ème District de cette ville, le MARDI, 27 avril 1897, à midi précis, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Veuve Josie Bennera défendante, dans deux certains lots de terre dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Conti, St-David et Salomon, se touchant et mesurant chacun 31' 11" 5''' de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 102' 7" 7''' entre lignes parallèles, et au dos dits lots formant l'encoignure des rues St Louis et St-David et l'autre dit lot touche le dit lot du coin.

Conditions—Comptant.

A. F CHEVALLEY,
Constable de la 4ème Cour de Cité.
26 mars—26 31—avril 5 12 19 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.— Je certifie par le présent, que le 11me jour de décembre 1896, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les termes ci-dessous et suivants, à savoir:

In re vs interdiction de Mlle Ernest Léaumont No 50,984.

Cette affaire a été jugée aujourd'hui. Présente, E. J. Marval, Esq., pour le plaignant; H. Vignaud, Esq., pour le défendeur.

Il apère avoir entendu les plaidoiries, témoignages et conseil, et pour les raisons ci-dessus assignées, la Cour considérant qu'il a été pleinement établi que le dit défendeur George Ernest Léaumont est en démence sans espoir.

Il est ordonné, adjugé et décrété, que le dit George Ernest Léaumont soit et il est par le présent déclaré incapable de pratiquer également comprémence pourrait pratiquer, et conséquemment, et intentions.

Jugement rendu le 11 décembre 1896.

Jugement signé le 17 décembre 1896.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 15me jour de mars, en l'année de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Sept.

P. A. DUCOING,
Député-Greffier.
23 mars—23 27—1 av

VENTES A L'ENCAN

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als., Dossier No 52,126.

Propriété Améliorée

—DANS LES—

Second et Troisième Districts

Sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, la rue N. Johnson et l'ave. St Roch.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897 et signé le 24 mars 1897 dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues N. Johnson et N. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et mesurant comme suit, à savoir:—

Lot A—Formant l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 46 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de face au Chemin du Bayou, 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne vers l'avenue Esplanade et la séparant du lot B, et une première largeur, commençant au Chemin du Bayou sur une ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 32 pieds 7 pouces et 6 lignes, ensuite 8 pieds 9 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne de côté près de l'Avenue Esplanade.

Lot B. Forme l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N Johnson, et mesure 43 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 ou 10 chambres, et connue comme le No 1936, avenue Esplanade

Lot C, mesurant trente quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 9 pouces et 1 ligne partant de l'avenue Esplanade, ensuit e une autre profondeur vers le Chemin du Bayou de 32 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gas, citerne, etc, rapportant un loyer de $16 par côté et connue comme le 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 35 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs suivantes: première mesurant 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté se séparant du lot E, et sur l'autre ligne se séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.

Lot E—Mesure 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 108 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 60 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou 32 pieds de face sur l'Avenue Esplanade, et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $19 par mois et connues comme les Nos 1311 et 1317 rue Johnson.

3e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Broad, Colombus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 5 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou et 61 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur la rue Colombus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 8 lignes, ensuite une autre profondeur de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Broad, par 152 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dorgenois.

Les améliorations consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les N Numéros 2559 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Espagne et Urquhart et l'avenue St-Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St-Roch, sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et connues comme les Nos 1204 et 1206 avenue St-Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.

Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Le tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, et le balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 22—avril 4 11 18 25 26 27

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 52,174.

SUCCESSION DE HENRY DOESCHER.

PHARMACIE

Bien approvisionnée dans le Second District, Coin Bienville et Rampart.

—AUSSI—

MEUBLES.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne—Il sera vendu par ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174, l'Hon. N. H. Rightor, juge, portant la date du 12 mars 1897, et à moi adressé, sur les lieux ci-dessus, entre rues Bienville et Roman le

Lundi, 29 mars 1897, à 11 A. M.

La pharmacie bien approvisionnée, en bloc, avec les

DEPENDANCES, INSTALLATIONS, APPLICATIONS, ETC.

En cuivre, en verre de tout ordre.

MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS, ETC.

Savon aussi vendu.

Conditions—Comptant.
26 mars—26 27—1 av

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, No 610 rue Gravier, MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de Cour dans l'affaire de John Charles Leta vs ses créanciers, No 51 899—avec les conditions d'une moitié ou plus, ou le tout comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garanties: Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire, et les taxes de 1897 seront payées par les acquéreurs de la propriété ci après décrite:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 8 dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Laharpe, Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 30' 6" 4''' de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 157' 6".

2° Quatre certains lots de terre avec les améliorations dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Aubry, Dorgenois, D'Abadie et Rocheblave, désignés comme lots 8 à 11, inclusivement, les dits lots se touchent et mesurent ensemble, au pied américain, 120 pieds de face à la rue Aubry, 155 pieds de profondeur du côté près de la rue Dorgenois puis sur la ligne du fond s'étendant vers la rue Rocheblave de 108' 2', puis sur une ligne s'étendant vers la rue Aubry 12' 8" 4''' où elle se réunit sur l'autre ligne de profondeur sur le côté vers et près de la rue Rocheblave qui court à la rue Aubry et mesure 150' 4" 4'''; le dit lot No 8 étant le lot le plus près de la rue Dorgenois, des quatre lots et est à une distance de la rue de 110'.

3° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, désignés comme lots Nos un et deux, lesquels lots se touchent et mesurent chacun au pied américain 30' 6" 4''' de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 110', le lot un forme l'encoignure des rues Laharpe et Rocheblave. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt comptant de 20 pour cent du montant de leur adjudication pour lier la vente.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier, MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de cour signé par le juge T. C. W. Ellis, le 17 février 1897, dans la succession de Wm A. Boecher, No 52,276, Cour Civile de District, aux conditions d'une moitié ou plus, ou le tout comptant, le reste, s'il y en a, à un an portant intérêt de 8 pour cent, garanti par hypothèque, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots avec les améliorations consistant d'une jolie maison à suite, bien élevés de la terre et toutes autres écuries, située dans le Deuxième District, lieu connu sous le nom de l'Esplanade et Pierce et l'avenue Carrollton désignés par les Nos 3 et 4 lesquelles lots se touchent et mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot au numéro trois commence à une distance de 55' 7" de la rue Pierce, Conti mesure 27' 9" 4''' de face à l'avenue Carrollton 27' 8" 1''' de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti de 115' 4" 1''' et une profondeur de 112' 10" 2''' vers la rue St-Louis, et le lot No 4 mesure 27' 9" 3''' de face à l'avenue Carrollton, 27' 8" 1''' de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti qui le divise du lot No 3 de 112' 10" 2''' et sur l'autre côté vers la rue St-Louis de 110' 4" 6'''.

Acte de vente pardevant Zengel et Lemle, notaires, 309 rue Camp, aux frais de l'acquéreur, et qui doit faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

7 mars—7 11 21 28—avril 4 13

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District

Chance pour un spéculateur ou placement.

In re. Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en liquidation.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ou décret par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et rendu le 17 mars 1897, à moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet No 302, borné par les rues Commune, Franklin, Bassin et Gasquet; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commun, 61 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 49 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bassin, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Frank in vers la rue Bassin, le tout plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pillié, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Pillié, notaire public de cette ville, le 22 mars 1881.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt requis pour l'enchère: les taxes de 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant le dit acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire public.

21 mars—21 28—avril 1 15 25 à date

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Quatorze grands lots, lots borné par les rues Hillary, Plum, Werlise et Cinquième—A l'encan, MERCREDI, le 31 mars 1897, In re les biens fonds de William H. Rogers, un absent—No 51,729, Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KINGSTON & HORN—W. D KINGSTON, Encanteur—Bureau 409 rue Carondelet—MERCREDI, le 24 mars 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 février 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) et désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, lict C, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer-général, le 12 novembre 1835, et déposé en l'étude de J. B. Marie, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: Les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 15 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur et de façade sur la rue Cinquième.

Les lots Nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur et de façade sur la rue Plum (Joséphine). Les lots Nos 25 et 26 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Plum (Joséphine) sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 fév—28—mars 7 14 21 31

PAR AUG. HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Constantin Perez et de Régina Dussuau, sa femme.

Meubles, Livre de Médecine, coffre-fort en fer, un cheval, etc, au No 1224 rue Claiborne près de l'avenue de l'Esplanade.

PAR AUG. HUARD, encanteur, bureau No 721 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, LUNDI le 5 avril 1897, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1224 rue Claiborne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No 52,286 du dossier de la susdite cour, daté et signé le 12 mars 1897.

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession d'après l'inventaire enregistré.

Conditions Comptant.

25 mars—25—1 avril

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas salissant, d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Bernard. Coiffure pour danse.
10 nov—d 1 6 dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MARDI, le 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune, nous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur et daté et signé le 2 mars 1897, nous procéderons à vendre l'enchère publique la propriété suivante:

Deux lots de terre et dépendances dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burtherville, dans l'îlet borné par les rues Henry Clay, Clara [autrefois Léonce], Calhoun [autrefois Edmund] et Magnolia [autrefois Victor] désignés comme lot No 111 sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, qui a été adopté comme le plan de Burtherville, conformément à une entente par acte passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869 et déposé pour référence, en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, les dits deux lots sont désignés, comme lots 1 et 2, sur le dit plan de d'Hémécourt, et mesurent conséquemment chacun 29 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la rue Calhoun, autrefois Edmund sur 110 pieds de profondeur, et une largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 6 lignes. Le lot un forme l'encoignure des rues Calhoun, autrefois Edmund, et Clara, autrefois Léonce

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1897, déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant — notaire.

Voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.
9 mars—9 10 20—avril 6 7 8 9 13

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James P. Guinault.

Seizième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Jefferson.

Magnifique Résidence Simple en Bois.

No 813 Champs-Elysées.

Mercredi, 21 avril 1897.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau, No 405 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. R. Reid juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany, daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 13me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux ventes publiques pour le compte de la dite succession:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, eau, qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées, Dauphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (60) soixante pieds de face sur la dite ave ue Champs-Elysées, sur une profondeur entre lignes parallèles de (120) cent-vingt pieds; la même étant désignée comme lot No 172 sur un plan du Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.

Les améliorations consistent en une belle résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gas, citerne, etc, rapportant un loyer de $16 par côté et connue comme le 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 35 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs suivantes: première mesurant 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté se séparant du lot E, et sur l'autre ligne se séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.

Lot E—Mesure 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 108 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet No 302, borné par les rues Commune, Franklin, Bassin et Gasquet; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commun, 61 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 49 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bassin, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Frank in vers la rue Bassin, le tout plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pillié, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Pillié, notaire public de cette ville, le 22 mars 1881.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt requis pour l'enchère: les taxes de 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 mars—22—avril 1 8 15 22

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Regottaz vs ses créanciers.

No 52,148—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "D".

A être vendu le 7 AVRIL 1897, à 11 heures A. M., en vertu d'un décret de la dite cour en date du 25e jour de mars 1897, sur les lieux, encoignure Broad et Douane—

Le contenu d'une épicerie, consistant en Groceries, Vins et Liqueurs, d'après l'inventaire enregistré en notre bureau.

Conditions—Comptant.

26 mars—26 31—avril 4 7

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum, $3; six mo s, $1.50 three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

De Groceries assorties, Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères, Comptes à recevoir, etc., mercredi 31 mars, à 10 heures a. m., encoignure des rues Royale et Toulouse.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MERCREDI, 31 mars 1897, à 10 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre daté le 22 mars 1897 et lui par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée J. C. PAYSER vs ses créanciers, No 52,091, du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Le contenu entier du mobilier, consistant en Groceries, Vins Liqueurs, Comptes à recevoir, etc., contenus dans le local encoignure des rues Royale et Toulouse, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

28mars—28 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 27 AVRIL.

VENTE EN PARTAGE

No 818 rue N. Galvez

Nos 1120 et 1122 rue Villere.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune.—Le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu et signé le 1er février 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Athalie Marie Joséphine LeBlanc vs Joseph L. LeBlanc et als, No 51,532 du dossier de la susdite cour, et d'un ordre rendu dans la dite affaire le 10 mars 1897, homologuant les opérations d'un conseil de famille tenu dans l'intérêt des défendants mineurs, le 4 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Villere, Marais et le chemin du bayou désigné par le No 5, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Villere, 31 pieds 9 pouces de fond, 84 pieds de profondeur sur le côté du lot No 4 et 94 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, avec quatre cheminées, cuisine, citerne, et vestibule de chaque côté, trottoirs pavés.

Termes et conditions—La moitié en le tout comptant, au gré du l'acquéreur; la partie de crédit s'il y en a, à deux ans de crédit, payable à l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et portant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, hellos que les 3 0/0 d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un litige, et la propriété devant être assurée et la police transférée; les taxes pour l'année 1897 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-delà du prix d'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27 28 av 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 27 Avril 1897

No 641 RUE LESSEPS.

Un cottage simple en bois.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25mai 1896 et signé par l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession d'Etienne Miller, No 57,577 du dossier de la susdite Cour et, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désignée comme les No 1 lict 24, compris entre les rues Lesseps, Royale, Chartres et Piquand, le dit lot mesure au pied américain 32 pieds et 11 pouces de face à la rue Lesseps, 32 pieds et un pouce de largeur dans le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et égale et face à la rue Royale

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hargars, cuve, arbres fruitiers, rosiers, arbustes, etc.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant, le reste s'il y a, payable en un an avec billets portant intérêt à raison de hu